Département de l'agriculture, de la durabilité, du climat et du numérique (DADN)
Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires

Agrilogie Grange-Verney
Ch. de Grange-Verney 2
1510 Moudon

Tél. 021 557 98 98
E-mail : grange.verney@vd.ch
www.vd.ch/agrilogie

Maîtrise fédérale

Session 2027

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM :..... PRENOM : .....

Adresse : ..... NP / Localité :.....

Tél. privé : ..... Tél. portable :.....

E-mail :..... Véhicule no de plaque : .....

Origine (commune et canton) : .....

Date de naissance : ..... Profession : .....

IBAN : ..... No AVS : .....

Formations antérieures

CFC obtenu dans la profession de ..... Année .....

Brevet obtenu le : ..... Orientation : .....

Orientation de la maîtrise : □ agriculteur □ viticulteur □ caviste □ aviculteur □ maraîcher □ paysanne

Veuillez vous inscrire uniquement pour les modules que vous suivrez en 2025-2026

	Ecolage	Taxe examen
☐ M01 – Planification économique et financement *	960.00	-
☐ M02 – Economie nationale et politique agricole	960.00	140.00
☐ M03 – Droit agricole	880.00	140.00
☐ M04 – Assurances, prévoyance, fiscalité	880.00	140.00
☐ M05 – Gestion stratégique (y compris élaboration du business plan) **	720.00	-

* Le M01 préparant à l'épreuve 1 de l'examen final, une croix dans cette case indique que vous désirez vous inscrire à cette épreuve (examen écrit de gestion du 17 mars 2027).

** Le M05 préparant aux épreuves 2 et 3 de l'examen final, une croix dans cette case indique que vous désirez vous inscrire à ces épreuves (Business plan à remettre pour le 15 avril 2027 et entretien sur la base du business plan).

Le/la soussigné(e) confirme avoir pris connaissance des informations et conditions de la page 2 et demande son admission aux cours modulaires de maîtrise agricole

Lieu et date : .....

Signature : .....

Délai d'inscription
31 août 2026

Département de l'agriculture, de la durabilité, du climat et du numérique (DADN)
Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires

Agrilogie Grange-Verney
Ch. de Grange-Verney 2
1510 Moudon

Tél. 021 557 98 98
E-mail : grange.verney@vd.ch
www.vd.ch/agrilogie

Maîtrise fédérale

Session 2027

Maîtrise agricole – informations et conditions

Les conditions d'admission pour chacun des modules figurent dans le descriptif de chaque module à voir sous www.agrijob.ch rubrique formation supérieure.

Ce bulletin d'inscription tient lieu de bulletin de commande sur la base duquel sera établie la facture de l'écolage. L'écolage de chaque module sera facturé en décembre 2026. En cas de désistement d'un ou plusieurs modules, vous êtes tenu-e-s d'en informer par écrit le centre de formation (mail suffit à virginie.perrin@vd.ch) **jusqu'au 30 novembre**. Passé cette date, la totalité des modules pour lesquels le candidat s'est inscrit sera facturée. Pas de remboursement possible, même pour les modules qui n'auraient pas encore débuté. Les taxes d'examens seront facturées en juin 2027.

Coûts

Ecolage des modules :	selon indication sur formulaire d'inscription
Taxes examens modulaires M02, M03 et M04 :	140.- par module
Examens finaux de maîtrise (facturés par Agora)	
• Epreuve 1 (écrit de gestion)	150.-
• Epreuve 2 et 3 (business plan + entretien)	570.-
Matériel, support et photocopies	coût effectif

Vous recevrez, en octobre 2026, les instructions pour les examens finaux (épreuves 1, 2 et 3) envoyées par AGORA.

Les modules ne sont organisés que si le nombre d'inscrits est suffisant.

Le candidat consent à ce que ses données personnelles soient publiées.

Le formulaire d'inscription doit être retourné, par courrier Recommandé au secrétariat d'Agrilogie, Ch. de Grange-Verney 2, 1510 Moudon **pour le 31 août 2026**, dernier délai. Les inscriptions tardives ne seront pas prises en considération.